

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 5 novembre 2020

Ouverture de la séance à 17h33.

Ordre du jour :

I – Appel des Représentants du nouveau CA pour l'année 2020-2021

Voir liste des présents en annexe pour la séance.

Membres présents ayant droit de vote pour la séance : 28 (quorum atteint)

II – Organisation administrative

Voir liste des présents en annexe pour l'installation du nouveau CA.

- Installation du nouveau CA et des instances en émanant pour l'année 2020-2021

- > Commission permanente : voir composition jointe.
- > Conseil de discipline : voir composition jointe.
- > Commission hygiène et sécurité : voir composition jointe.
- > Commission éducation à la santé et à la citoyenneté : voir composition jointe.
- > Commission restauration : voir composition jointe.
- > Conseil de vie collégienne : voir composition jointe.

Questions diverses sur les fréquences de réunion de ces commissions, le déroulement de celles-ci, leurs objectifs, leur composition...

Les instances sont validées par l'ensemble des présents.

1/ Adoption de l'ordre du jour modifié.

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

2/ Adoption du procès-verbal du CA du 23 juin 2020

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

3/ Indemnités de missions particulières des personnels (voir document référent)

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

III – Organisation financière et matérielle

1/ Délégation du CA au CE pour la signature des marchés annuels : Mme Castellon (gestionnaire) présente cette délégation qui permet au chef d'établissement soit autorisé à dépenser les crédits votés au CA, dans le cadre de la réglementation et de signer les contrats autorisés par le CA.

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

2/ Avenant financier du PICC (Pass Isérois du Collégien Citoyen) : Mme Castellon (gestionnaire) présente ce contrat réalisé avec le département. Pour l'année 2020-2021, cet avenant financier du PICC s'élève à 15 150 euros.

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

3/ Règlement de la demi-pension : Mme Castellon (gestionnaire) présente ce règlement qui n'a pas été voté au mois de juin du fait de la situation sanitaire. Le règlement n'a pas été modifié depuis celui de l'an dernier. Voir document référent.

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

4/ Critères d'attribution des fonds sociaux : Mme Castellon (gestionnaire) présente ce fonds visant à aider les familles en difficulté financière pour payer la demi-pension. La commission du fond social de l'établissement s'appuie sur les critères définis par le document référent pour en fixer l'attribution.

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

5/Tarif des CM2 : Mme Castellon (gestionnaire) présente ce règlement qui n'a pas été voté au mois de juin du fait de la situation sanitaire. Le tarif demeure le même que l'an dernier (4,07 euros).

Vote : 28 pour ; 0 contre ; 0 abstention

5/ Délégations du chef d'établissement au principal adjoint et à la gestionnaire sur divers points (aspects pédagogiques pour le principal adjoint et financiers pour la gestionnaire).

VI – Action éducatrice

Départ de Mme Chevaleyre à 18h45 : restent 27 votants

1/ Convention et date de stage d'observation des 3^e : nouvelle importante sur ces stages qui deviennent facultatifs mais restent autorisés. Cela peut bien évidemment être modifié du fait de la situation sanitaire. La question de l'oral de stage sera discutée ultérieurement.
Date du 11 au 15 janvier 2021.

Vote : 27 pour ; 0 contre ; 0 abstention

2/ Evaluation de l'établissement : divisée entre une auto-évaluation et une évaluation externe. Actuellement la première phase (auto-évaluation) a été reportée. Présentation des 4 domaines de l'auto-évaluation. Les enseignants émettent des réserves sur cette évaluation du fait des conditions sanitaires cette année (les délais qui seront fixés ultérieurement sont déterminants). Les enseignants précisent que leurs réserves ne concernent pas le fond de l'évaluation mais les délais.

Fin de la séance : 19h19

Prochain CA le 30 novembre 2020.

**Le secrétaire de séance :
M. PIGNARD JérémY**

**Le Président
M. AMOZIGH Stéphan**

